

LE PETIT MONDE DE SAINT-AUPRE



MARS/ AVRIL / MAI 2018

SOMMAIRE :

| | |
|-----------------------------|-------|
| Info Mairie..... | P. 2 |
| Infos générales..... | P. 4 |
| La vie des commissions..... | P. 5 |
| La vie associative..... | P. 7 |
| Le Dossier..... | P. 10 |
| Le Portrait..... | P. 13 |
| Infos diverses..... | P. 14 |
| A vos agendas..... | P. 16 |



Retrouvez-nous sur Facebook!



LE DOSSIER

P.10

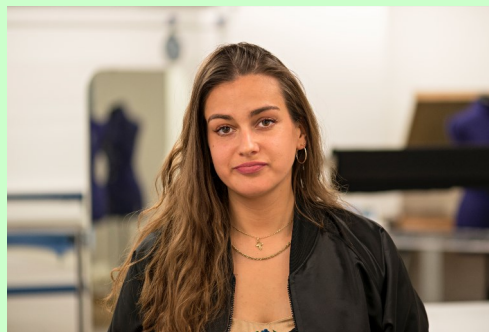
LES INONDATIONS À SAINT-AUPRE DEPUIS LE XVII^e siècle



LE PORTRAIT

P.13

Mathilde HUMBERT



Et n'oubliez pas de consulter notre site internet :
www.st-aupre.fr

LE MOT DU MAIRE

Concitoyennes, concitoyens,

En ce début d'année 2018 enneigé, pluvieux, je voudrais vous faire part de trois informations :

Tout d'abord l'affaissement de la route du Grand Vivier à hauteur du pont du Delphin. Des travaux importants d'enrochement, de soutènement ont été nécessaires.

Ces derniers impacteront fortement nos finances communales.

Pour des raisons évidentes de sécurité, j'ai dû prendre un arrêté temporaire d'interdiction de circuler de 8h à 17h avec mise en place d'une déviation. Cela a pu causer quelques désagréments à certaines personnes dans la vie de tous les jours, mais sécurité avant tout oblige !

Je remercie les maires de Saint-Etienne de Crossey, de Saint Nicolas de Macherin, de Merlas pour l'aide, compréhension, soutien apporté ainsi que M. BALLY (ERGH), M. BOIZARD du Service Aménagement Opérationnel du Pays Voironnais, l'entreprise PERRET.

Ces remerciements s'adressent aussi à nos deux conseillers départementaux pour leur aide quant à l'obtention d'une subvention départementale. Lire l'article en page intérieure de Patrick Buisson Adjoint à la voirie et patrimoine.

Le sujet d'actualité pour toutes les communes : les rythmes scolaires. Lors du dernier Conseil d'école du 25 janvier 2018, le retour à la semaine de 4 jours a été voté à une très large majorité. En page intérieure, un article très explicite de Thérèse Riondet Adjointe à la Vie Scolaire est consacré à ce sujet.

Comme chaque année, la préparation du budget 2018 a nécessité réunions et arbitrages.

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) a permis à chaque adjoint en compétence de présenter ses priorités, ses besoins en investissement. Etablir un budget, c'est, je l'avoue, un exercice fastidieux à réaliser et à présenter compte tenu des incertitudes sur la fiscalité des prochaines années, sur l'impact que produiront sur ce budget les nouvelles compétences prises par le Pays Voironnais, sur la réforme de la taxe d'habitation à venir, sur les dotations de l'Etat etc...

Un budget contraint donc une marge de manœuvre limitée. Peut être faudra-t-il réfléchir à de nouvelles recettes de fonctionnement ?

Le vote du budget aura lieu lors du conseil municipal du 26 mars 2018. Dans les semaines qui suivront nous vous communiquerons les informations détaillées sur le sujet.

Très cordialement,

Pierre Durand,
Votre Maire.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Consultables en mairie aux horaires d'ouverture au public

Séance du 18 décembre 2017

2017-42 : Décision modificative n°3 virement de crédit charge du personnel

2017-43 : Autorisation de signer une convention financière avec AEJ dans le cadre des TAP

2017-44 : Autorisation de signer une convention de partenariat avec AEJ

2017-45 : Fixation des tarifs de restauration scolaire pour les enfants souffrant d'allergies alimentaires

2017-46 : Multi-accueil Crèche-Garderie « Les Zébulons » - Versement d'un acompte sur subvention sur le budget de l'année 2018

2017-47 : SEDI- Travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité- renforcement poste de Saint-Aupre le Bas

2017-48 : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais – Rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service élimination des déchets

ETAT CIVIL

Naissances :

04/01/2018 Pierre GLAUDIO

26/01/2018 Lauréline Chantal Evy DUMAS

Décès :

09/01/2018 Myriame PIN née VASSEUR

16/01/2018 Yvonne BELLOTTO née VELIN

L'Etat civil que nous faisons paraître lors de chaque édition provient de la réception des avis de naissances, décès délivrés par la commune où l'évènement a eu lieu.

Il arrive parfois que ces avis nous parviennent tardivement ce qui peut expliquer un décalage entre la date de l'évènement et sa parution dans le bulletin.



**MERCI DE RENTRER
VOS BACS DE DÉCHETS
APRÈS LA COLLECTE !**

Cérémonie du 19 mars

FÉDÉRATION
NATIONALE
DES
ANCIENS
COMBATTANTS
EN ALGÉRIE, MAROC
ET TUNISIE.

Le 19 mars a été institué Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Cette date est le jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

A cette occasion, la FNACA, Comité de la Sure vous invite à la cérémonie officielle :

Lundi 19 mars à Saint-Aupre le bas à 11h



Rappel réglementation bruit

Par arrêté Préfectoral n°97-5126, nous vous rappelons qu'il y a des horaires à respecter lorsque vous effectuez des travaux de jardinage ou de bricolage.

ARTICLE 9 : Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments, appareils diffusant de la musique, ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont **autorisés qu'aux horaires suivants :**

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h /de 14h à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h / de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

ARTICLE 10 : Les propriétaires ou utilisateurs de piscines sont tenus de prendre toutes mesures afin que les installations en fonctionnement ne soient pas source de nuisances sonores pour les riverains.

Cérémonie du 8 mai

Le 8 mai 2018 aura lieu

la Cérémonie de Commémoration de l'Armistice de la Seconde Guerre Mondiale

Mardi 8 mai

**à Saint-Aupre le haut à 8h45
et
à Saint-Aupre le bas à 9h30**



Décharge sauvage interdite

Nous vous rappelons qu'il est **formellement interdit de mettre vos déchets verts dans la nature, forêts, bords de route... les déchèteries du Pays voironnais sont là pour ça...**

Pour rappel des jours et horaires (voir en dernière page du bulletin municipal).



De nouveaux noms pour les salles communales :

Nos salles communales, toujours très demandées pour les activités des associations ou pour les fêtes familiales de particuliers ont été rebaptisées :

- la salle polyvalente s'appelle « **Salle du Tilleul** »
- la salle du REPÈRE, réservée au REPÈRE s'appelle « **Salle du REPÈRE** »
- la salle du 1er étage (au-dessus du REPÈRE) s'appelle « **Salle des Associations** »



La salle du Tilleul

INFOS GÉNÉRALES

LES MIGRANTS : UN PEU D'INFORMATIONS

Qui n'a pas entendu la phrase « on ne peut pas accueillir toutes les misères du Monde », en faisant référence aux migrants.

Pour vous permettre de relativiser cette phrase, nous vous proposons des chiffres de base* sur la migration dans le monde et en France.

D'abord, quelques définitions :

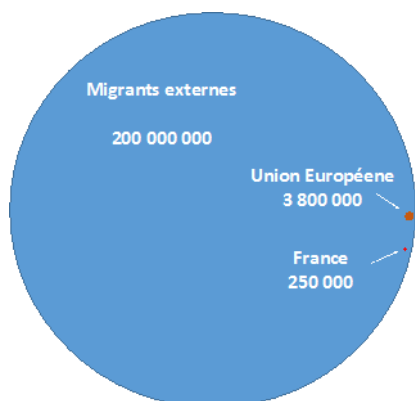
Migrant (externe) : Une personne qui quitte son pays d'origine pour s'installer dans un autre pays

Migrant (interne) : Une personne ayant fui son lieu d'habitation et qui se trouve toujours dans son pays d'origine

Demandeur d'asile : Une personne qui a fui son pays par crainte d'être persécutée

Réfugié : Une personne à qui la France a accordé une protection, en raison des risques de persécution qu'elle encourt dans son pays d'origine du fait de son appartenance à un groupe ethnique social, de sa religion, de sa nationalité ou de ses opinions politiques. Défini par une convention des Nations Unies du 28 juillet 1951 (49 articles).

Voici un graphique pour permettre d'apprécier la part de migrants qui sont arrivés en France et dans l'Union Européenne en 2015 par rapport au total des migrants externes.



« Accueillir toutes les misères du Monde » ?

En faisant des re-

cherches pour cet article, j'ai découvert la difficulté à récolter des informations homogènes, toutefois, tous les chiffres sont conformes par l'ordre de grandeur. Pour compléter les rapports indiqués sur le graphique ci-dessus, un rapport en 2017 du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) estime que le nombre total de migrants dans le

monde en 2015, en tenant compte du nombre de personnes contraintes de quitter leurs habitations tout en restant dans leurs pays (migrants internes), serait de l'ordre de 940 000 000, 13% de la population Mondiale. Le nombre de migrants externes, les personnes qui partent de leur pays d'origine, représenté par le disque bleu ci-dessus correspond à 20% des migrants au total. Les 250 000 étant arrivés en France représentent 0,12% des migrants externes et 0,02% du total des migrants en 2015.

Migration vers la France

Des 250 000 migrants arrivés en France en 2015, 80 000 étaient demandeurs d'asile (32%), 20 000 avaient un permis de travailler (8%), 80 000 recherchaient un rapprochement familial (32%) et 70 000 étaient des étudiants (28%).

34% des demandes d'asile ont été satisfaites, soit 27 000 personnes. La moyenne de demandes satisfaites en Europe est de 62%.

Donc, la France a donné asile à 0,01% des migrants externes (0,002% du total des migrants) du monde en 2015.

Comment peut-on dire qu'en accueillant des migrants, on accueille toutes les misères du monde ?

Dans l'espoir que cet article vous permettra une réflexion sereine sur le sujet.

Allan Irvine

Sources d'information :

*Les derniers chiffres connus sont pour 2015

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

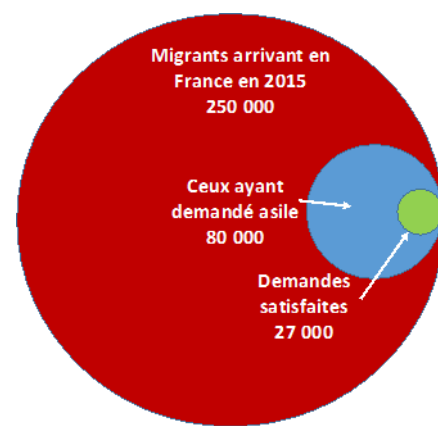
OFPRO : Office Française de Protection des réfugiés et apatrides

OCDE : Organisation (internationale) de coopération et de développement économique

OIM : Organisation internationale pour les migrations

PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement

Eurostat : une direction générale de la Commission Européenne
ec.europa.eu



LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT LE 24 AVRIL

Pour être prêt le 24 avril 2018 :

1- Vérifier sur www.recevoirlatnt.fr que vous êtes bien concerné par les changements de fréquences de la TNT le 24 avril.

2- En amont du 24 avril, en habitat collectif, assurez-vous que le gestionnaire de l'immeuble a bien anticipé la réalisation de travaux d'adaptation de l'équipement collectif afin de continuer à recevoir la télévision après cette date.

3- Le jour J, en habitat collectif ou individuel, effectuez une recherche des chaînes sur chacun des téléviseurs reliés à l'antenne râteau pour retrouver l'ensemble de l'offre TNT.

4- Si des problèmes de réception persistent malgré la recherche des chaînes, vérifiez les informations disponibles sur www.recevoirlatnt.fr et/ou

appelez le 0970 818 818 (appel non surtaxé).



LA VIE DES COMMISSIONS

COMMISSION ENFANCE

Départ à la retraite de Michelle ARGOUD

Vendredi 26 janvier à la mairie régnait une atmosphère à la fois joyeuse et nostalgique.

Tout d'abord Pierre Durand présentait les vœux de la municipalité aux agents communaux, entouré de nombreux élus. Puis il céda la parole à Thérèse Riondet qui allait retracer la longue période d'activité de Michelle ARGOUD au sein du service des agents scolaires.

Michelle a intégré les services de la commune de Saint-Aupre en tant qu'agent scolaire. Maman de 3 enfants, Michelle était auparavant assistante maternelle.

C'est donc elle qui fut recrutée en septembre 1986 par l'équipe de Gérard Sainfort pour créer la cantine et la garderie. Jusqu'en septembre 1986, il n'y avait que deux classes à Saint Aupre ; elles accueillait les enfants du CP au CM2. Cette même année, ce fut aussi la création de l'école maternelle.

Quand Michelle a débuté, c'est la cuisine de la salle des fêtes qui accueillait la cantine et la garderie. Certes il y avait bien moins d'enfants. Puis le nombre d'enfants grandissant, il y a eu une extension dans une partie de la cantine actuelle ; chaque fin de semaine, il fallait tout ranger dans les placards blancs accrochés au mur, tout fermer à clef car le week-end, il y avait des soirées et Michelle n'aimait pas retrouver sa cuisine moins propre qu'elle ne l'avait laissée...

Cet espace partagé a duré jusqu'en 2013 date de réfection de la salle polyvalente et création d'une cuisine dédiée pour la cantine et un réaménagement de celle-ci. Michelle a connu plusieurs traiteurs. Au début elle allait même chercher les repas des enfants à Voiron à l'école Jules Ferry. Elle avait deux cantines (deux malles) dans lesquelles les repas étaient



entreposés. Michelle avait toutes les qualités pour réussir dans sa fonction : ponctuelle, discrète, toujours fidèle au poste.

C'est ainsi que Michelle a fait toute sa carrière au sein de l'équipe des agents scolaires, son temps partagé entre la préparation de la salle de cantine, le service des repas, le nettoyage de la cantine, de la garderie...

Michelle a aussi appris à beaucoup de petits saintaupriens à aimer les épinards, les courgettes. Beaucoup se sont confiés : ils n'aimaient pas certains légumes mais Michelle leur apprenait à goûter...

Alors maintenant Michelle va apprendre à goûter à autre chose que le travail, et se consacrer à sa nouvelle vie de retraitée.



Inscriptions à l'école primaire de Saint-Aupre - Ecole du Tilleul

Votre enfant aura 3 ans en 2018 et entrera à la maternelle en septembre.

Vous habitez déjà Saint-Aupre ou vous êtes nouveaux arrivants sur la commune, nous vous demandons de bien vouloir passer en mairie **avant le 19 mars** pour inscrire votre enfant pour la rentrée de septembre 2018.

Il faudra vous munir de **vos livrets de famille et d'un justificatif de domicile**.

Le secrétariat de mairie vous donnera alors les instructions pour prendre rendez-vous avec la directrice de l'école.

Pour tous renseignements : 04 76 06 01 06



Retour à la semaine de 4 jours à l'école du Tilleul

A la rentrée de septembre 2018, l'école du Tilleul ouvrira ses portes 4 jours par semaine.

Tous les décisionnaires étaient unanimes pour revenir à la semaine des 4 jours : les parents ont été consultés par les parents délégués et se sont prononcés à 74% pour la semaine de 4 jours, les enseignants, la municipalité pour qui le coût des activités périscolaires pèse dans le budget.

Les activités qui ont été développées depuis septembre 2014 étaient de très bonne qualité et de ce fait ont eu beaucoup de succès auprès des enfants... mais tout cela a un coût.

Nous avons tout entendu sur le rythme de l'enfant : des chronobiologistes qui prônent la semaine de 4 jours et demi pour favoriser l'apprentissage sur 5 matinées... ce que nous pouvons entendre pour les plus grands, des pédopsychiatres qui parlent d'enfants fatigués en fin de semaine, ce que les enseignants et nos agents scolaires confirment...

Difficile de se faire son idée sur la question...

Alors, il faut tout simplement observer l'emploi du temps d'une majorité d'enfants qui arrive à l'école dès 7h30 le matin et qui en repart à 18h.

Du temps de garderie, aux temps de classe, de cantine, de

TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ces enfants passent 10h30 en collectivité.

Cette analyse n'est en aucun cas faite pour faire culpabiliser les parents qui n'ont pas d'autres choix mais bien au contraire pour constater que l'enfant peut avoir besoin d'une journée en milieu de semaine pour récupérer.

Même si cette pause devra se faire en centre de loisirs pour certains, cela se fera sans contrainte, dans un espace de jeux et de liberté laissée à l'enfant pour faire place soit à son besoin de créativité soit à son besoin de détente.

Lors de la mise en place des 4 jours et demi qui avait été imposée aux communes, l'argument principal du Ministère de l'Education Nationale était « l'intérêt de l'enfant », comme si nous n'avions pas l'habitude de nous en soucier au niveau communal.

Si nous devons véritablement nous soucier de l'intérêt de l'enfant et de son rythme scolaire, ne faudrait-il pas revoir la règle des 7 semaines d'école suivies de 2 semaines de congés puis de 2 mois de congés l'été ?

N'est-ce pas plutôt la prégnance du lobby touristique qui primerait face à l'intérêt du rythme de l'enfant ?

Une enquête récente de l'Association des Maires de France (AMF) confirme la tendance du retour à 4 jours.

Après la carte diffusée mi-septembre 2017 par l'AMI qui indiquait que 43% des communes étaient déjà repassées à la semaine de 4 jours, une nouvelle enquête projetée la même progression pour septembre 2018.

COMMISSION VOIRIE PATRIMOINE

Travaux Route du Grand Vivier

Revenons dans cette édition sur les raisons de la **fermeture de la route du Grand Vivier depuis le 13 février** :

Suite aux intempéries de 2017 (orage du 3 juin 2017), la route du Grand Vivier, à proximité du Gorgeat, a subi d'importants dommages ayant pour conséquence une dégradation manifeste de la route (affaissement) et une zone de forte instabilité.

Les premiers travaux réalisés fin novembre 2017 ont ralenti le processus de dégradation sans toutefois le stopper et ont fait apparaître d'autres désordres d'où un risque important pour la pérennité de cette route.

En effet, ces travaux ne se révélaient pas suffisants pour garantir la sécurité totale des usagers.

La nécessité d'engager des travaux de confortement de la route était donc indispensable et ce sur 32 mètres linéaires.

Ces travaux consistent en :

- création d'avaloirs pour récupérer les ruissellements d'eau de surface (très importantes dans ce secteur),
- création d'un mur de soutènement par des éléments cellulaire de type Leromur,
- pose de glissières de sécurité

Une interdiction de circulation aux véhicules de plus de 25 tonnes sera mise en place route du Grand Vivier et ce de façon pérenne ; cette signalétique routière sera prochainement installée.



LA VIE ASSOCIATIVE

Croqu'Arts : Méli Mélo de pinceaux

La MUNICIPALITE de Saint-Aupre et CROQU'ARTS vous proposent

le 9ème MELI MELO de PINCEAUX

rencontre des peintres amateurs de Saint-Aupre et des communes voisines

SAMEDI 26 et DIMANCHE 27 MAI 2018

dans la salle polyvalente de Saint-Aupre dans le cadre du week-end PASSION ET ART

sur le thème : « **De l'arbre à la forêt** »

Nous invitons tous les **peintres amateurs** domiciliés sur les communes de *Saint-Aupre, Saint-Etienne de Crossey, Saint-Nicolas de Macherin, Miribel-les-Echelles, Saint-Joseph de Rivière*, à participer à cette exposition en compagnie des membres de l'association Croqu'arts .

Pour se faire connaître, nous les invitons à s'inscrire **par mail** aux adresses ci-dessous en précisant leur

NOM – PRENOM – ADRESSE – TELEPHONE – E MAIL

Evelyne Billion-Grand - tél : 04 76 55 31 14

mail : evelyne.billiongrand@orange.fr

Christian Argoud - tél : 04 76 06 05 69

mail : christian.argoud@orange.fr

ou à retirer dans la Mairie de leur village , le bulletin d'inscription et le renvoyer à l'adresse suivante :

CROQU'ARTS, Mairie, 72 route du Champtoraz, 38960 Saint-Aupre

Les inscriptions seront closes le 7 AVRIL 2018

Un règlement et une fiche de participation seront envoyés aux artistes après inscription.

CROQU'ARTS

WEEK-END PASSION ET ART LE 26 et 27 MAI 2018

passion & Art
Saint-Aupre
26
27 mai

couturier, menuisier, photographe, céramiste, sculpteur, bijoutier, ferronnier, relieur, musicien, peintre, couturière, potier, dessinateur, menuisier, photographe, céramiste, sculpteur, bijoutier, ferronnier, relieur, musicien, peintre, couturière, potier, dessinateur, photographe, céramiste, sculpteur, bijoutier, menuisier, maquettiste, ferronnier, relieur, musicien, peintre, couturière, potier, dessinateur, photographe, céramiste, sculpteur, bijoutier, menuisier, maquettiste.

Pays Voironnais Communauté du Pays Voironnais Saint-Aupre Saint-Etienne de Crossey Croqu'arts

Après les succès des deux premières éditions « Passion et Art », nous lançons le troisième weekend, sous le sceau de la convivialité de « Passion et Art » le samedi 26 mai après-midi et dimanche 27 mai en journée.

L'idée de base est de permettre à des habitants de nos villages (Saint-Aupre, Saint-Etienne de Crossey, Saint-Nicolas de Macherin, Miribel-les-Echelles, Saint-Joseph de Rivière) de présenter leur talents artistiques, au sens très large, cachés ou pas aux habitants de nos communes.

Ce festival se passe dans et autour de la place du village et de la maison forte juste derrière la place, avec 3 scènes, des chapiteaux, un pré... bref, tout ce qu'il faut pour que ce weekend soit vraiment convivial.

Cette année, nous étendons l'invitation à nos voisins pour qu'ils puissent aussi présenter leurs œuvres (patch, poterie, créations textiles, peinture, bois tourné, vannerie...), se produire musicalement, théâtralement, clownesquement, artistiquement quoi.

Si vous avez une passion ou si vous connaissez quelqu'un qui a du talent et qui voudrait le présenter, contactez-nous le plus tôt possible pour que nous puissions organiser cet événement exceptionnel dans les meilleures conditions (nous souhaiterions connaître les noms des participants avant fin mars).

Contact : allan.t.irvine@gmail.com / 06 23 89 60 23

LA VIE ASSOCIATIVE

Le REPÈRE

Plein de choses se sont passées dans et autour du REPÈRE depuis la parution du dernier « Petit Monde de Saint-Aupre » :

EVÉNEMENTS RÉGULIERS

Let's speak English : tous les lundis soirs à 18h30 (hormis quelques petites vacances de temps en temps) nous parlons anglais, autour d'un livre, une chanson, des souvenirs de vacances, les actualités... apprendre ou entretenir notre anglais conversationnel tout en s'amusant.

Dimanches croissants : chaque 3ème dimanche du mois (regarder le site www.lereperestaupre.fr pour les dates exactes) nous nous rencontrons autour d'un café ou un thé avec des croissants, pains aux chocolats, journaux ou magazines, pour échanger, discuter, passer un moment chaleureux ensemble.

Vous pouvez aussi acheter du pain ou des croissants pour les manger chez vous, bien sûr.

Astrologie : plus de secrets d'astrologie pour les personnes qui se voient régulièrement les samedis pour approfondir ce sujet passionnant.

Récrés musicales : des moments inoubliables pour celles et ceux qui viennent chanter, jouer ou écouter une fois par mois, un mardi soir de 18h30 à 22h environ (voir le site pour les dates exactes). Si vous voulez vous joindre à la joyeuse bande des récrés, n'hésitez pas à venir voir et/ou chanter ou jouer.

Il y a même eu une lecture de poésie, accompagnée musicalement : expérience à renouveler.

Expositions : nous essayons de toujours avoir une exposition en vue, actuellement vous pouvez admirer des photos du Népal, exposition qui a suivi une courte exposition « Mask Off », étonnantes images et œuvres en tissu de Mathilde, jeune femme de Saint-Aupre (voir le portrait du journal). Vous étiez nombreux à avoir apprécié les photos animalières et de paysages de la Chartreuse de Jean-Pierre Barnier en décembre et janvier.

Relais bibliothèque : le REPÈRE est devenu relais bibliothèque du Pays Voironnais (voir l'article spécifique dans le journal).

Films débats :

Deux projections de films suivies de débats passionnants ont eu lieu. En novembre, dans le cadre du Festival des Solidarités, trois courts métrages ont été montrés : « Vivre dignement de sa terre », « Nourrir une métropole », « Consommer autrement : quelles solutions ? » dans lesquels des solutions pour mieux nourrir les habitants de notre planète ont été montrées. En janvier, c'était au tour de « Au-delà du don », de nous montrer comment une association du Voironnais a

pu aider concrètement un village au Népal, suite aux tremblements de terre de 2015.

Toques à thème : celui de l'automne est passé, avec découverte et dégustation de mets délicieux. Le printemps arrivant (si, si, faut y croire !), il faudra qu'on planifie le Toques à thème du printemps bientôt !

Transmissions / débats : des débats d'un autre type ont lieu ces temps-ci lors des transmissions de matchs des 6 Nations sur notre grand écran tout neuf !

Lecture sur la guerre : des membres de l'association « A portée de voix », nous ont fait passer une soirée pleine d'émotion à la lecture, agrémentée de chant, des récits de la première guerre mondiale.

Week-end Vannerie : A l'heure d'écriture de cet article, une dizaine de personnes sont entrain de peaufiner leurs œuvres du week-end.

Le Kefir : vendredi 16 février à 18h30

À VENIR

Le Japon : vendredi 9 mars à 20h, puis Vincente reviendra pour animer une soirée

Scrabble Duplicate : vendredi 16 mars à 20h,

Sylvie va animer un après-midi de

couture : samedi 17 mars à 14h.

Il y aura un concert choral en mars, un concert jazz en avril, un atelier écriture qui démarrera probablement en mars ou avril.

Sans oublier « Passion et Art » qui aura lieu cette année les 26 et 27 mai (voir article spécifique).

Des nouveautés arrivent souvent entre les parutions du journal du village, donc gardez un œil sur notre site www.lereperestaupre.fr et si vous voulez contacter l'équipe du REPÈRE ou être tenus au courant des événements par email : lereperestaupre@gmail.com

Maxence vous accueille aux heures de permanences pour profiter des expositions et du relais bibliothèque :

Lundi : 17h à 18h30

Mercredi : 11h à 13h et 17h à 19h

Jeudi : 17h à 19h

Vendredi : 17h à 19h

Samedi : 14h à 16h



LA VIE ASSOCIATIVE



Collectif Demain

Le Cairn, monnaie locale et citoyenne, arrive sur le Pays Voironnais.

Cette monnaie complémentaire à l'euro a pour vocation de dynamiser l'activité locale : le Cairn fonctionne avec un réseau de consommateurs adhérents qui soutiennent, par leurs achats, les professionnels locaux qui s'engagent en faveur d'une économie solidaire et respectueuse de l'environnement, et privilégient les fournisseurs du territoire autant que possible.

Les billets du Cairn circulent déjà sur Grenoble (110 professionnels adhérents), le Trièves et le Pays de Tullins. Le territoire de la Bièvre vient de rejoindre le mouvement en février, et c'est le **24 mars prochain** que **le Cairn sera lancé sur Voiron et les villes voisines.**

Après adhésion auprès de l'association, les particuliers pourront échanger les euros contre des billets de 1, 2, 5, 10, 20 cairns auprès de comptoirs de change, et utiliser ensuite ces

cairns auprès d'un réseau de partenaires clairement identifiés par le logo du Cairn.

Les bénévoles du Collectif des Citoyens Solidaires pour Demain de Saint-Etienne de Crossey, qui portent ce projet, rencontrent actuellement les commerçants/artisans/entreprises de Saint-Aupre, Saint-Etienne de Crossey et Saint-Nicolas de Macherin.

Vous pourrez aussi faire vos achats en Cairn dans vos villages.

Une carte interactive de ces professionnels est mise à jour sur le site www.cairn-monnaie.com où vous trouverez toutes les informations utiles.

Sinon, vous pouvez contacter Marie Noëlle au 06 88 16 77 20 ou par mail : marienoelle.irvine@gmail.com.



AEJ : Assemblée Générale

Rendez-vous à l'AEJ

Mercredi 28 mars 2018

- 20h30 : Parcours de l'activité 2017 et pot d'accueil

- 21h : Rapport moral et financier et perspectives 2018

Contact : association@aej-crossey.fr / 06 69 77 33 23 / 04 76 93 42 31



Concert Gospel Jazz Blues

Le Concert Gospel Jazz Blues, organisé sous la Direction de M. Al Endez De Bengbis, Chef des Chœurs du réseau Gospel Train (Grenoble et Voiron), aura lieu

samedi 10 mars 2018 à 20h30
en l'église de Saint-Aupre.

Ce concert sera au profit de l'orphelinat de Sangmélina au Cameroun.

PAF 10€ en prévente auprès des Choristes, 15€ à l'entrée, gratuit pour les moins de 7 ans.

Samedi 17 MARS Saint AUPRE



Nombreux Lots

- 1 Semaine à Sète
- 1 Tablette tactile Samsung
- 1 Montre connectée
- 1 Hoverboard
- Week-end en Gîte, etc...

Salle polyvalente 19h

Buvette - Sandwich - Pâtisserie

organisé par le Sou des Ecoles



Association ADACFRANCE

Stage le **samedi 7 avril 2018** ayant pour thème « **Mieux communiquer** » salle du Conseil de Saint-Etienne de Crossey de 9h30 à 12h30.

Il s'agit d'un stage pour améliorer la communication personnelle pour un meilleur vivre ensemble.

Informations : 07 67 11 78 77 et

www.adacfrance.com onglet stage

Comité des Fêtes : Assemblée Générale

Les membres du bureau du Comité des Fêtes comptent sur votre présence pour leur assemblée générale qui se tiendra

salle du Conseil Municipal en mairie le

Vendredi 23 mars à 20h30



Saint-aupre au passé : Les inondations à Saint-Aupre depuis le XVII^e siècle

Les inondations à Saint Aupre, une vieille histoire...

Avec le changement climatique nous sommes frappés par des épisodes météo cataclysmiques de plus en plus fréquents. Or, au vu des chroniques, les inondations frappent notre contrée depuis des lustres...

L'épisode de 1897, bien sûr, et bien d'autres qui ont jalonné notre histoire du XVII^e au IX^e siècle !

La commune de Saint Aupre est irriguée par cinq ruisseaux (voir ci-contre). Le ruisseau des étangs, le ruisseau du Rival et surtout le Briançon, se sont rendus tristement célèbres par leurs crues survenues au cours des siècles...

Au XVII^e siècle, des inondations ont commencé le 24 juillet 1634 par le débordement du Briançon. Les habitants ont subi de gros dégâts. Ensuite le 16 juin 1647 on note également grêle et inondations. En 1673 a eu lieu à nouveau le débordement du Briançon qui inonde la Rossetière. En 1692, le 6 août, les Consuls du mandement de Voiron demandent que soient visités les lieux de Saint-Aupre dévastés par des pluies violentes...

Au XVIII^e siècle, on note un premier évènement tragique le 30 juin 1788. Mathieu Barnier, Tisserant à Tolvon, revenant de la foire de Moirans a été noyé par le débordement de la Morge. Le 4 août 1744, un orage de grêle ravage la propriété de François Barral-Totin. Dans les années 1740-1749, sans qu'il soit possible de dater exactement l'évènement, une grande partie des terres du seigneur Barral ont été dévastées par le débordement du Briançon. En 1750, une autre crue du Briançon venant des Combes au-dessous du Bélier immerge tout Saint-Aupre et Saint-Etienne de Crossey et se jette dans la Morge au-dessous de la Rossetière.

Au XIX^e siècle, en date du 28 mai 1841, les registres du Conseil municipal font état de pluies extraordinaires qui ont inondé tout le Plan de Saint-Aupre. En octobre 1855, des pluies torrentielles ont également gravement endommagé les chemins vicinaux, les rendant pour certains impraticables. Le 23 septembre 1861, à la suite de pluies abondantes, le ruisseau du Briançon a obturé la route au hameau de la Rossetière. Le 12 mai 1890, une trombe d'eau ainsi qu'une quantité énorme de grêle s'abat sur la commune. Les récoltes de cette année sont complètement perdues...

Le 17 mai 1894, c'est une véritable trombe d'eau qui s'abat une nouvelle fois sur Saint-Aupre causant un véritable désastre. A la Rossetière, le Briançon une nouvelle fois s'est échappé de son lit et tous les champs sont ravagés et recouverts d'une masse épaisse de graviers et le rez-de-chaussée de la plupart des habitations de ce hameau a été



inondé. Le pont est en partie détruit et sur une longueur de près de 2 km, la route de Miribel a disparu.

Le village de Thure offre un aspect lamentable et le chemin du Lazard est entièrement creusé. Plus de 500 hectares sont ravagés et les récoltes détruites. La plaine de Saint-Aupre le Bas est recouverte de troncs d'arbres, de graviers et de pierres. A 8h du matin, les coteaux du Grand Vivier étaient encore recouverts d'une couche de plusieurs centimètres de grêle. Tout près du Lazard, les grêlons se sont amassés et formaient des blocs d'une épaisseur de plus d'un mètre. Le chemin du Barreau a été entièrement détruit...

Enfin, le 5 juin 1897, ce qui a été appelé par les médias de l'époque « **la catastrophe de Voiron** » a eu des effets épouvantables également sur Saint-Aupre (voir en encadré le compte rendu du Lyon Républicain).

On mesure ainsi les aléas de la météorologie dévastant nos régions depuis la nuit des temps. Car le climat a toujours été et sera toujours rebelle et imprévisible... Ainsi en est la Nature et c'est tant mieux !!!



Les inondations à Saint-Aupre par ordre chronologique (liste retrouvée dans les chroniques et non exhaustive)

- 24 juillet 1634** : débordement du Briançon
- 16 juin 1647** : grêle et inondation
- 1673** : débordement du Briançon
- 6 août 1692** : pluies violentes
- 1740** : inondation par le Briançon
- 4 août 1744** : orage de grêle
- 1750** : crue du Briançon
- 30 juin 1788** : débordement de la Morge
- 28 mai 1841** : inondation du Plan de Saint-Aupre
- Octobre 1855** : pluies torrentielles et inondation
- 23 septembre 1861** crue du Briançon
- 12 mai 1890** : trombes d'eau et grêle
- 17 mai 1894** : nouvelle trombe d'eau
- 1897** : trombe d'eau d'une durée et d'une violence extraordinaire - dégâts de plusieurs millions de francs
- 5 juin 1897** : la catastrophe de Voiron et ses conséquences dramatiques sur Saint-Aupre...



© Numemoris *Moulin écarté (à Churel) par une avalanche de neige.*

La commune de Saint-Aupre est arrosée par 5 ruisseaux

- **Le ruisseau des étangs** qui part du Grand Vivier et se jette dans le Briançon ;
- **Le Briançon** qui part des Barreaux et se jette dans la Morge ;
- **Le ruisseau du Rival ou de Pierre Chave** qui part du pont de Pierre Chave pour rejoindre la Morge ;
- **Le ruisseau du Lazard ou ruisseau de Ture** qui se jette dans le Briançon ;
- **Le ruisseau du Colombier** qui se jette également dans le Briançon.

Visite à St-Etienne-de-Crossey et St-Aupre

(Journal Lyon Républicain)

Nous avons voulu visiter les communes de Saint-Etienne-de-Crossey et de Saint-Aupre après la catastrophe du 5 juin 1897. Le spectacle est à la fois grandiose et navrant.

Le lit de la Morge, agrandi démesurément et creusé de profondeurs de trois à quatre mètres, est absolument recouvert d'arbres renversés et s'entrecroisant par leur chute qui a eu lieu des deux rives.

Les prés sont garnis de vase du côté gauche, à cinquante mètres de largeur.

La prise d'eau du canal du moulin Chalaron a complètement disparu, on la reconstruit en ce moment.

Il y a quelques difficultés à poursuivre la marche en avant, mais en tenant rigoureusement la gauche, on peut passer. A un kilomètre environ du point de départ, on arrive en face d'un ancien moulin à kaolin, appartenant à M. Barnier, entrepreneur à Saint-Etienne, propriétaire de presque toutes ces usines, du moulin Chalaron au pont qui va sur Saint-Nicolas, moulin non en activité, mais qui a été complètement détruit, d'énormes pierres de taille gisent seules çà et là, où était jadis le moulin.

Mais l'établissement qui a le plus souffert est incontestablement le moulin Bourne, à 500 mètres en amont du premier. Là, tout est à peu près détruit, et de ce moulin important, la maison d'habitation située sur la droite a seule résisté en partie, l'écluse, la pièce d'eau, la roue, la grange, le grenier à foin, tout a disparu. En traversant la Morge du côté droit, sur une petite passerelle établie par le propriétaire, on arrive du côté nord. Là, le spectacle est terrifiant. La façade du moulin est écroulée et, sur des planchers penchant du côté du sol et semblant près de s'abattre, sont retenues des machines de tous genres, vanneurs, tamiseurs, meules, retenues par des cour-roies qui les faisaient jadis mouvoir. Par quel hasard prodigieux tout cela est-il resté suspendu dans le vide ?

Cette façade du moulin ressemble assez à la maison Fièr de Voiron, mais nous trouvons le spectacle encore plus grandiose, si l'on peut s'exprimer ainsi, beau cliché à prendre pour les photographes.

On avance comme on peut jusqu'au moulin Marcoz, la route étant absolument coupée, en conservant maintenant la droite.

Ce moulin a été aussi fortement endommagé, mais beaucoup moins que le précédent, la prise d'eau, les meules, le moulin à gruaux ont souffert mais n'ont pas été emportés. Arrivé à la route qui mène à Saint-Nicolas, à droite du pont qui a résisté malgré de grands dégâts, on prend à droite pour aller sur Saint-Etienne.

A 1 000 mètres environ, on aperçoit à gauche le hameau des Perrins, qu'une glissée de la montagne a failli ensevelir. Les beaux vergers, les jardins sont presque tous enlisés. Une grange et un hangar ont été démolis.

Les propriétaires qui ont le plus souffert sont MM. François Delphin, menuisier, Hippolyte Garon et M^{me} Perriri.

Le pont qui relie la route de Miribel ayant été emporté en entier, un écriteau portant le mot « passerelle » est au milieu du chemin. On descend dans le pré à gauche où se trouve la dite passerelle, construite par le 140^e. On revient ensuite reprendre la route à droite pendant 150 mètres et on s'engage à gauche, sur la route de la Rochetière, en face le château de Loriol. Le château a peu souffert, ses dépendances quelque peu. Le mur du jardin a été emporté sur deux endroits de dix mètres de long chaque, et le jardin enlisé.

LE DOSSIER

A la Rochetière (150 mètres du château), on trouve l'emplacement de la fameuse foire qui se tient chaque année le 22 septembre et où, de tous les départements, on vient acheter des bœufs, vaches, chèvres, porcs, etc.

Hélas, cet emplacement n'existe à peu près plus. Le torrent a tout recouvert d'une mer de sable, de gravier et de roc. La perte est incalculable. C'est la désolation, et on aura bien de la peine à le remettre en état pour la foire.

Nous remontons au nord sur Saint-Aupre-le-Haut. Arrivé au sommet du hameau de la Rochetière, on découvre encore mieux l'étendue du désastre. Fort heureusement là le torrent s'est divisé en trois. Une partie s'est dirigée sur le jardin du château de Loriol, l'autre entre le café Delphin et le lit surélevé du torrent, la troisième, de l'autre côté du lit, en plein champ de foire.

Au nord, les maisons du hameau sont enlisées jusqu'au 1^{er} étage et les habitants ont dû établir des passerelles volantes pour arriver à l'étage où ils habitent maintenant. Il nous a été raconté là un épisode émouvant de la fameuse soirée du 5.

M. Marius Gentil, qui fait le service des ouvrières de l'usine Brun, de la Tivollière à Miribel, tous les samedis, revenait de sa corvée habituelle.

Arrivé à la Rochetière, le torrent commençait à gronder et donner des signes sinistres. Il se dépêcha de dételer et remiser d'abord deux chevaux, puis revint rapidement chercher le troisième. A ce moment, le torrent l'emporta, ainsi que le cheval et la voiture.

Il put s'accrocher à un gros arbre, grimper dans les branches et s'attacher à l'aide de sa ceinture. Il eut beau crier : « Au secours », ce n'est qu'à une heure du matin que les habitants purent venir l'aider.

Le cheval fut trouvé enlisé à 150 mètres plus bas, n'ayant plus que la tête dehors et respirant à peine : on eut beaucoup de peine à le ramener à la vie. La voiture fut retrouvée plus bas, brisée et accrochée aux arbres des bords du torrent.

Tout à fait en haut, le torrent avait creusé des fossés énormes de quatre mètres de large sur trois de profondeur et coupé la route. Le 140^e a rétabli provisoirement ce passage.

En continuant à s'approcher de Saint-Aupre, on aperçoit au bas le fameux torrent le Briançon, qui a causé des ravages effroyables. Ce ne sont qu'arbres renversés pêle-mêle, prairies recouvertes de gravier et d'énormes blocs de pierre, partout la dévastation.

Arrivé aux hameaux des Béliers, à droite, où un autre pont a été emporté, et des Barreaux, où les maisons sont enlisées presque complètement, le spectacle à gauche et à droite est effrayant.

Sur la droite, le Briançon, au fond, avec son étendue de 80 mètres de large, complètement couvert de pierres et de blocs de roc. Deux maisons, celles de M. Martin, restaurateur à Saint-Aupre-le-Haut, et M. Burdin, propriétaire, avec leurs murs écroulés, hangars et granges emportés, et les ruines enlisées presque jusqu'aux toits. A gauche, au-dessous des Barreaux, un amoncellement de même nature, partant du hameau, en largeur de 150 mètres et en ayant 600 mètres au bas sur 900 à 1000 mètres de longueur, ensevelissant terres cultivables et récoltes.

En plusieurs endroits, jusqu'au hameau des Vials, où se trouve l'église, tout le long sur le versant gauche, ce n'est qu'éboulis et dévastation.

Enfin, on arrive aux Vials, où se trouve actuellement toute la 7^e compagnie du 140^e, avec tous ses officiers, sous-officiers et soldats, occupés à rétablir la circulation en faisant des chemins et des passerelles.

Là encore, le spectacle est navrant. Le hameau des Delphins, au nord de la nouvelle route qui va des Vials au Grand-Vivier, tout est raviné et dévasté. Le nouveau pont, achevé l'année dernière, a résisté, mais, les à côtés sont à nu et lézardés. La route détruite sur un parcours de 3 à 400 mètres.

Au-dessous, le vieux pont des Emptas, en face du hameau de ce nom a été complètement emporté. De ce pont, en regardant au bas, le Briançon et ses ravages terribles, le coup d'œil est réellement poignant. Encore un joli cliché à prendre là par MM. les photographes.

En passant derrière le pont emporté des Emptas, descendant jusqu'aux maisons Martin et Burclin écroulées, remontant à gauche à travers prés, on arrive au sommet au lieudit : « Sur-les-Croix », l'une à gauche sur Saint-Aupre-le-Haut, l'autre à droite sur Saint-Aupre-le-Bas, il y a là un énorme châtaignier coupé en deux par la foudre. On descend à gauche par un petit chemin rocailleux et raviné qui vous conduit à la route de Miribel au hameau de Saint-Aupre, dit : « le Grand-Chemin ». On remonte ainsi, après avoir traversé le hameau des Chevaliers, jusqu'au hameau de Thur, que le torrent du même nom a si profondément ravagé.

Sur 800 mètres de longueur qu'a le lit du torrent à partir du pont qui a résisté, au-dessous de la maison du maire, M. Billon, le spectacle est épouvantable.

Un ruisseau qui a normalement 1m50 de large a aujourd'hui 10 mètres au moins avec des creux de 5 à 6 mètres de profondeur remplis de pierres et de gros blocs qui varient entre 1, 3 et 5 mètres cubes.

Les maisons Elisée Perrin et Louis Martin, à 300 mètres du pont, ont été à moitié emportées et le spectacle vu de l'intérieur est navrant.

En bas, en poursuivant sa course dévastatrice pour se jeter dans la Morge, le Thur a couvert les prés, les vergers et les jardins de 2 ou 3 mètres d'épaisseur par les mêmes déblais de tous genres, vase, gravier, blocs de pierre et rocs énormes sur une longueur de 1500 à 1600 mètres et une largeur maximum de 800 à 900.

Il y a naturellement beaucoup d'éboulis autres et des glissées de montagnes des Chevaliers à Thur, mais moins importants.

On revient sur ses pas et, au Grand-Chemin, on prend la gauche pour arriver à l'église de Saint-Aupre-le-Bas, ou à côté du café du Centre, où l'on est bien servi, on peut admirer un magnifique tilleul trois fois séculaire.



LE PORTRAIT

M^athilde HUMBERT

Mathilde Humbert a débuté enfant en suivant les ateliers de Christine Fourmy à Saint-Aupre.

En 2009, à 14 ans Elle commence à suivre le cursus Arts-Appiqués au Lycée Marie Curie d'Echirolles, qui lui permet d'acquérir des connaissances générales en terme d'art et de design.

En 2011 après son bac obtenu, elle choisi de s'orienter vers le textile et passe 2 ans en BTS Design Mode à Nîmes, temps durant lequel elle réalise un stage au WAD magazine à Paris.

Souhaitant continuer son parcours après ces deux années pour réaliser une collection de mode masculine professionnelle, elle intègre la HEAD (Haute Ecole d'Art et de Design) de Genève.

Durant la deuxième année, elle effectue un échange avec le California College of the Arts de San Francisco, semestre durant lequel elle se spécialise dans l'apprentissage du tricot machine et la réalisation d'imprimés.

Lorsqu'elle revient, elle entre en stage chez Malhia Kent, prestigieuse maison de tissage française où sont confectionnés nombreux tissus pour la haute couture.

Pour sa dernière année, elle réalise deux collections de mode masculine, dans lesquelles le développement textile joue un rôle fondamental.

A la suite de son bachelor obtenu en 2016 avec mention très bien, Mathilde part en stage à New-York et assiste la designer maille chez Gauntlett-Cheng.

A son retour, elle effectue une résidence artistique de 3 mois en tant que designer mode au EMMA Kreativzentrum de Pforzheim, Allemagne, temps durant lequel elle effectue une collection de 4 tenues, mais aussi des illustrations et céramiques, qui ont été présentées au REPÈRE de Saint-Aupre en février 2018.

Elle travaille présentement sur un projet d'illustration, mais aussi une collection de vêtements femmes qui comportera beaucoup de tissage main, en partenariat avec une autre designer mode, Pamina Meyer, spécialisée en maille et macramé.

L'univers artistique de Mathilde est à la fois coloré, humoristique et dérangent.

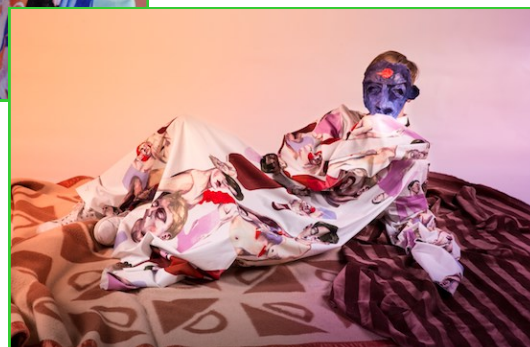
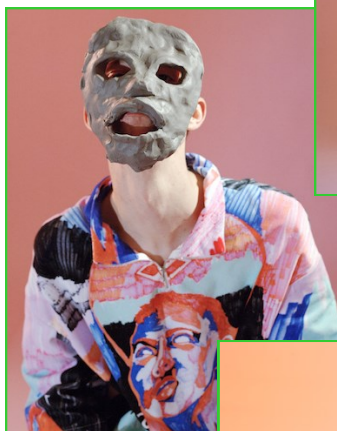
Les projets ou collections débutent toujours avec une histoire qu'elle se raconte, empreinte de références visuelles et de questionnements philosophiques ou sociaux.

Elle aime se réapproprier de manière personnelle et moderne des techniques traditionnelles telles que la peinture sur tissu, le tissage sur métier artisanal, la broderie ou encore le tricot.



Son travail est pluridisciplinaire : les vêtements sont toujours accompagnés d'autres éléments artistiques comme des sculptures ou peintures, afin de créer un univers, une ambiance particulière au projet.

Une fois cette nouvelle collection finie, Mathilde souhaiterait obtenir un visa artistique pour les Etats-Unis et s'installer à New-York.







INFOS DIVERSES



GROUPE
ECONOMIQUE
SOLIDAIRE
Adéquation

Le **Groupe ADÉQUATION**, grâce à ses clients et partenaires institutionnels, développe des activités économiques qui permettent au plus grand nombre d'accéder à un emploi, un revenu de travail, une place dans la vie active.
En 2016, nous avons employé 586 salariés.

| | |
|---|---|
|  <p>L'association ADÉQUATION met à disposition des salariés chez des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - particuliers pour du ménage, de la garde d'enfants (+3ans), du jardinage, aide au déménagement, manutention diverses comme ranger du bois, petit bricolage... - collectivités auprès des secteurs petite enfance, technique, administratif, handicap, entretien <p>Le temps de travail est fixé en fonction des besoins du client</p> |  <p>Les équipes des EMPLOIS VERTS interviennent auprès des collectivités avec le matériel nécessaire et adapté.</p> <p>Abattage-bucheronnage, entretien des bords de route, rivières, balisage de sentiers de randonnée, tous les chantiers s'effectuent dans un souci de protection et de préservation de l'environnement.</p> <p>La mise en place du chantier après élaboration d'un devis</p> |
|  <p>Les agents de BLEU CIEL vous proposent un service complet et performant de traitement de votre linge dans une démarche d'hygiène avec des produits ECOLABEL pour le lavage.</p> <p>Le service aux particuliers est un service de repasserie.</p> <p>Les collectivités ont un service journalier de collecte de vêtements de travail, de linge de résidents, de lit, serviettes de table, couettes, couvertures en fonction de leurs besoins et exigences.</p> |  <p>L'équipe de COCCINELLE VERTE se déplace avec le matériel nécessaire et adapté chez des particuliers et entreprises pour de l'entretien raisonné des espaces verts, du broyage vert, de la création paysagère et du conseil dans une démarche durable.</p> <p>Coccinelle Verte met en œuvre des méthodes écologiques et s'inscrit dans l'économie sociale et solidaire</p> <p>-50 % de réduction ou crédit d'impôt sur les prestations entretien pour les particuliers</p> |

Particuliers, collectivités, entreprises vous cherchez des solutions à un besoin en personnel ponctuel ou régulier...

Demandeurs d'emploi vous recherchez un emploi local....

Merci de contacter **Sylvie PICARD** au 06 19 41 59 99
ou à sylvie.picard@paysvoironnais.com

INFOS DIVERSES

Lancement d'IsèreADOM : le Département s'engage un peu plus dans le maintien à domicile !

En novembre dernier, le Département de l'Isère a lancé la phase de test d'**IsèreADOM**. Ce projet a pour objectif de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées fragiles ou en perte d'autonomie.

Un défi de taille puisque 9 personnes sur 10 souhaitent vieillir le plus longtemps possible chez elles et que d'ici 2025, 25% des Isérois auront plus de 60 ans. Notre pays va en effet connaître une évolution démographique et épidémiologique sans précédent. Aussi, le Département de l'Isère fait le choix de ne pas subir les évolutions annoncées de notre société, mais de les devancer.

L'expérimentation d'**IsèreADOM**, d'une durée de deux ans, comporte un volet accompagnement avec des outils connectés installés au sein du domicile des plus fragiles pour suivre en temps réel leur état de santé. Des groupes tests, impliquant au total 500 personnes, sont constitués pour évaluer le dispositif auprès des bénéficiaires, des professionnels de santé et des proches aidants. Un numéro vert (**0 800 38 00 38**) et un site Internet www.isereadom.fr permettent également de s'informer sur les services liés au bien vivre à domicile.

A travers le dispositif **IsèreADOM**, le Département de l'Isère cherche à renouveler ses pratiques et à développer des solutions nouvelles, pour répondre au défi de la dépendance.

VOUS ÊTES RETRAITÉ(E), AIDANT,
ATTEINT(E) D'UNE PATHOLOGIE CHRONIQUE ?
VOTRE RÉPONSE : **IsèreADOM**



▶ N° Vert **0 800 38 00 38**

Appel gratuit

Du lundi au vendredi de 8h à 20h
Le samedi de 9h à 17h



→ UN ANNUAIRE

- des professionnels de santé
- des services de proximité pour le quotidien, le confort, la sécurité au domicile, le soutien des aidants, les loisirs

→ DES INFORMATIONS

- sur les dispositifs d'aides
- sur les points d'information de proximité sur l'autonomie

→ UN AGENDA

- des événements, ateliers et conférences bien-être et santé



Le REPÈRE à Saint-Aupre vous annonce son rattachement au réseau des Bibliothèques en Pays Voironnais!

Commandez et faites-livrer vos documents au REPÈRE !

Plus de 230 000 documents sur le réseau, du roman à la bande dessinée en passant par des documentaires, des films aux cours d'autoformations en passant par la musique ; vous trouverez tout ce qu'il vous faut sur le réseau.

Pour s'inscrire : Vous devrez fournir pièce d'identité et justificatif de domicile. L'abonnement est valable 1 an à partir de la date d'inscription.

Pour les tarifs :

- **habitant le pays voironnais :** gratuit pour les moins de 18 ans, les étudiants et les demandeurs d'emplois. 15 euros pour les adultes.

- **n'habitant pas le pays voironnais :** 10 euros pour les moins de 18 ans, les étudiants et les demandeurs d'emplois. 30 euros pour les adultes.



Pour bénéficier des tarifs réduits munissez-vous d'une attestation de demandeur d'emploi de moins de 3 mois ou de votre carte étudiant de l'année en cours.

Vous êtes déjà titulaire d'une carte d'abonnement ?

Alors rendez-vous sur le site :

www.biblio-paysvoironnais.fr pour découvrir l'intégralité des ressources à votre disposition. Réservez vos documents depuis le site ou alors venez aux REPÈRE pour effectuer votre réservation. Vous aurez la possibilité de réserver jusqu'à 20 documents à la fois et même réserver 5 documents par avance.

Suite à vos réservations vous pourrez vous faire livrer GRATUITEMENT vos documents dans la bibliothèque ou dans le point relais du réseau de votre choix dont le REPÈRE. Vous disposerez de 4 semaines pour profiter pleinement de tous vos emprunts.

Le REPÈRE vous accueillera :

- **lundi 17h-19h**
- **mercredi 11h-13h et 17h-19h**
- **jeudi et vendredi 17h-19h**
- **samedi 14h-16h**

A VOS AGENDAS !



Mars

Samedi 10
Gestion phase pré aggressive
 ADAC
 10h-13h - salle des Associations

Concert Gospel
 20h30 - Eglise

Samedi 17
LOTO
 Sou des Ecoles
 19h - salle du Tilleul

Lundi 19
Cérémonie commémorative - 11h -
 Saint-Aupre le Bas

Vendredi 23
Assemblée Générale
 Comité des Fêtes
 20h30 - salle du Conseil

Dimanche 25
Matinée choucroute
 Foyer Sully
 10h - salle du Tilleul

Mercredi 28

Assemblée Générale
 AEJ
 20h30 - AEJ.

Avril

Samedi 7
Le REPÈRE JAZZ
 - salle du Tilleul

Mai

Mardi 8
Cérémonie commémorative
 8h45 Saint-Aupre le Haut
 9h30 Saint-Aupre le Bas

Samedi 26-dimanche 27
Week-end Passion et Art

St Etienne de Crossey

Mars

Vendredi 16
Solo burlesque « Jeanne Bouton d'Or » - Saison Culturelle
 20h30 - salle des fêtes.

Samedi 17
Sortie aux Saisies - Ski Club Crossey
 7h15 à 19h15 - devant l'école élémentaire.

Samedi 17 et Dimanche 18
Théâtre « Stage de clown » -
Pommes Dauphines
 8h45 à 17h30 - salle des fêtes.

Vendredi 23
Soirée Astronomie
 20h30 - salle du conseil.

Samedi 24
Lancement du Cairn, monnaie locale et citoyenne - Collectif Demain.
Théâtre « Condoléances » - Pommes Dauphines
 20h30 - salle des fêtes.

Dimanche 25
Finales Départementales - Tennis de table
 9h à 20h - gymnase.
Théâtre « Condoléances » - Pommes Dauphines
 17h - salle des fêtes.

Avril

Jeudi 5
Musique théâtrale « Les Comptes de Korsakoff » - Saison Culturelle -
 20h30 - salle des fêtes.

Samedi 7
Stage « Mieux communiquer » -
ADAC
 9h30 à 12h30 - salle du conseil.
Du Lundi 16 au Vendredi 20
Atelier Cinéma - Pommes Dauphines
 9h30 à 17h - salle des fêtes.

Dimanche 22
TROC O PLANTES - mairie

Vendredi 27
Don du Sang
 17h - salle du conseil.

Samedi 28
Réunion SEL (Système d'Echange Local) - Collectif Demain
 14h à 21h - salle des fêtes.

Mai

Vendredi 4
Spectacle « Le P'tit Cirk » - Saison Culturelle
 20h - salle des fêtes.

Samedi 5
Fleurissement des bacs potagers - Collectif Demain
 10h - parc de la mairie.

HORAIRES HIVER /ÉTÉ DES DÉCHÉTERIES

HORAIRES D'HIVER

DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 30 AVRIL

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|---|-------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------------------|
| La Buisse | 9h à 12h et 13h30 à 17h | | | | | |
| Coublevie | 13h30 à 17h | | | | | |
| Moirans Tullins Le Pin St-Nicolas de Macherin | 13h30 à 17h | Fermé | 13h30 à 17h | Fermé | 13h30 à 17h | 9h à 12h et 13h30 à 17h |
| Rives Montferrat | Fermé | 13h30 à 17h | Fermé | 13h30 à 17h | 13h30 à 17h | |

FERMETURE LES JOURS FÉRIÉS

HORAIRES* D'ÉTÉ

DU 1^{ER} MAI AU 31 OCTOBRE

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|---|-----------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|-------------------------|
| La Buisse | 8h30 à 12h et 13h30 à 18h30 | | | | | |
| Coublevie | 13h30 à 18h30 | | | | | |
| Moirans Tullins Le Pin St-Nicolas de Macherin | 13h30 à 18h30 | Fermé | 13h30 à 18h30 | Fermé | 13h30 à 18h30 | 8h30 à 12h et 13h à 18h |
| Rives Montferrat | Fermé | 13h30 à 18h30 | Fermé | 13h30 à 18h30 | 13h30 à 18h30 | |

Pour connaître le **médecin de garde** **appeler le 15**

Le Petit Monde de Saint-Aupre n°125

Directeur de Publication :

Pierre DURAND

Tirage : 480 exemplaires

Conception, impression :

Mairie de Saint-Aupre

Trimestriel, Dépôt Légal : à parution

Comité de rédaction : Julie Billion-Grand, Thérèse Riondet,
 Pierre Galland, Véronique Bally, Allan Irvine,
 Nadia Jarrige, Philippe Schneider

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

Lundi : 16H00 - 19H00

Mardi : 13H30 - 17H45

Jeudi : 13H30 - 17H45

Tél. : 04 76 06 01 06

Adresse : 72 route du Champtoraz - 38960 Saint-Aupre

Email : accueil@st-aupre.fr